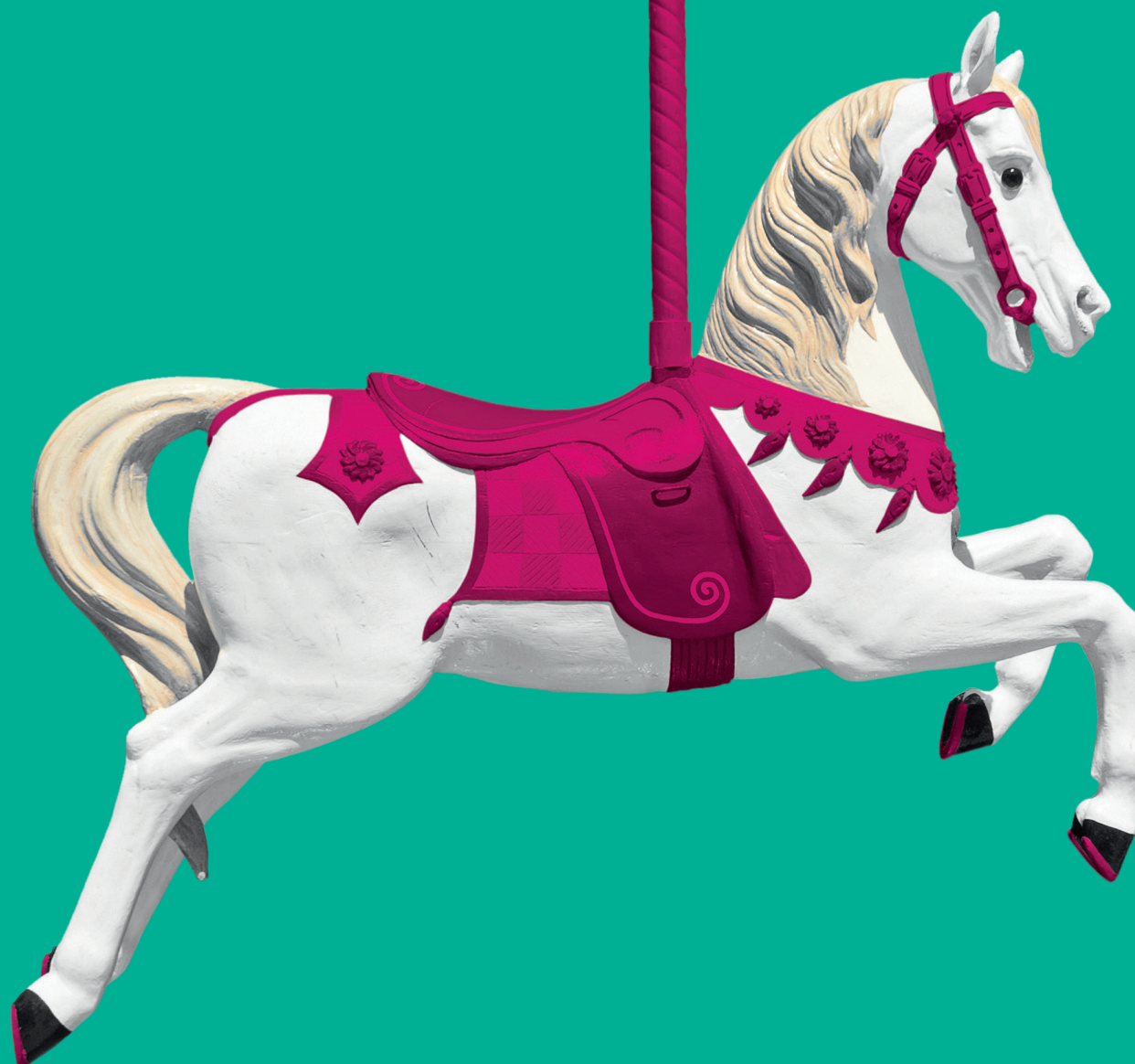




**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Une prescription de transport ? Si nécessaire, mais pas n'importe quel transport.

Véhicules sanitaires légers ou taxis conventionnés, ambulances, mais aussi transports en commun ou véhicules personnels... La prescription de transport est un véritable acte médical et dépend de votre état de santé.

FAITES CONFIANCE À VOTRE MÉDECIN